




D . ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE




FIGURE 50 : CARTE DU RELIEF


PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON

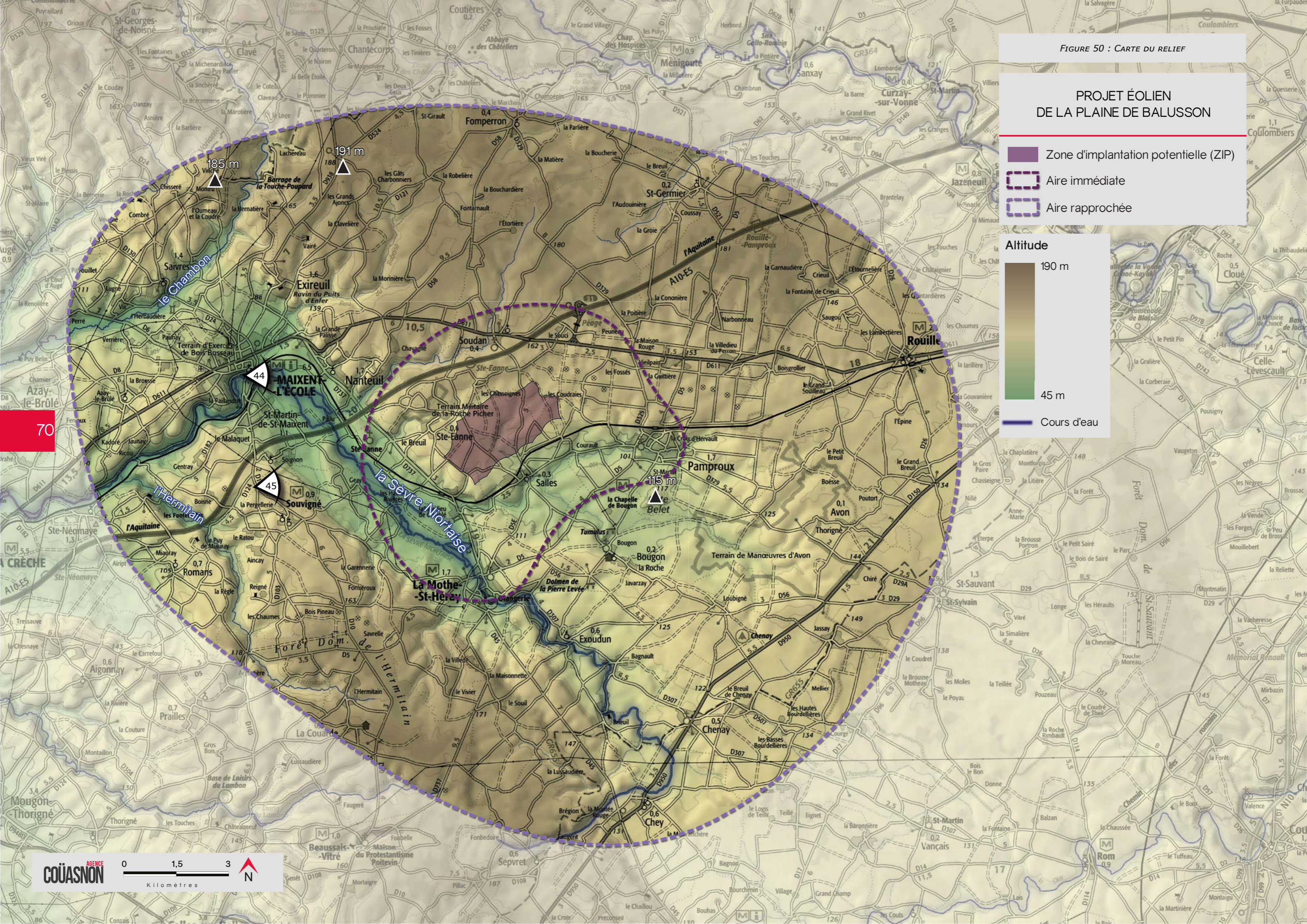
-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée

Altitude



- 190 m
- 45 m

 Cours d'eau



1. CONTEXTE PAYSAGER

Afin d'affiner la compréhension du paysage de l'aire d'étude et notamment la typologie des perceptions au sein du périmètre de l'aire rapprochée, l'analyse se décline suivant trois catégories : (1) Relief et Hydrographie, (2) Axes de communication et (3) Habitat. La mise en commun de l'évaluation de la sensibilité paysagère de chaque typologie d'enjeu permettra de caractériser la sensibilité générale du contexte paysager.

1.1. LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

La carte ci-contre fait apparaître une dissymétrie géomorphologique de part et d'autre d'une faille géologique entre le barrage de la Touche-Poupard et le village de Chey. A l'est, on retrouve un plateau cultivé animé de douces ondulations où les cours d'eau se font rares. A l'ouest, en revanche, le relief est modelé par trois vallées principales (la Sèvre Niortaise, le Chambon et l'Hermitain) qui engendrent d'importantes variations altimétriques (environ 140 m).

La vallée de la Sèvre Niortaise dessine, à l'ouest de la ZIP, une large vallée à fond plat entre La Mothe-Saint-Héray et Saint-Maixent-l'École. Les versants sont abrupts et offrent des panoramas remarquables sur la vallée mais également en direction de la ZIP. En amont et en aval de cette séquence, le cours d'eau a façonné une vallée étroite et sinueuse à l'ambiance plus intime.

L'aire d'étude rapprochée est couverte par trois entités paysagères (les vallées, le bocage et les plaines de champs ouverts) dont les caractéristiques vont conditionner la profondeur des vues. Cette dernière variera énormément selon le positionnement de l'observateur (en fond de vallée, sur les plateaux ondulés, sur les hauteurs des versants...).

Il s'agit d'un paysage sensible à la lecture du relief. Une vigilance est requise au regard de la proximité de la ZIP et de la vallée de la Sèvre Niortaise (effets d'écrasements potentiels). Le projet devra ainsi veiller à respecter les rapports d'échelle des éléments du paysage par un choix judicieux du modèle et du positionnement des machines.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE



PHOTO 50 : PANORAMA DEPUIS LE VERSANT OUEST DE LA VALLÉE DE LA SÈVRE NIORTAISE - LE REGARD PORTE AU LOIN JUQU'AU PLATEAU CULTIVÉ SUR LEQUEL S'INSCRIT LA ZIP







PHOTO 49 : LA SÈVRE NIORTAISE À ST-MAIXENT-L'ÉCOLE

FIGURE 51 : CARTE DES PRINCIPAUX AXES DE COMMUNICATION

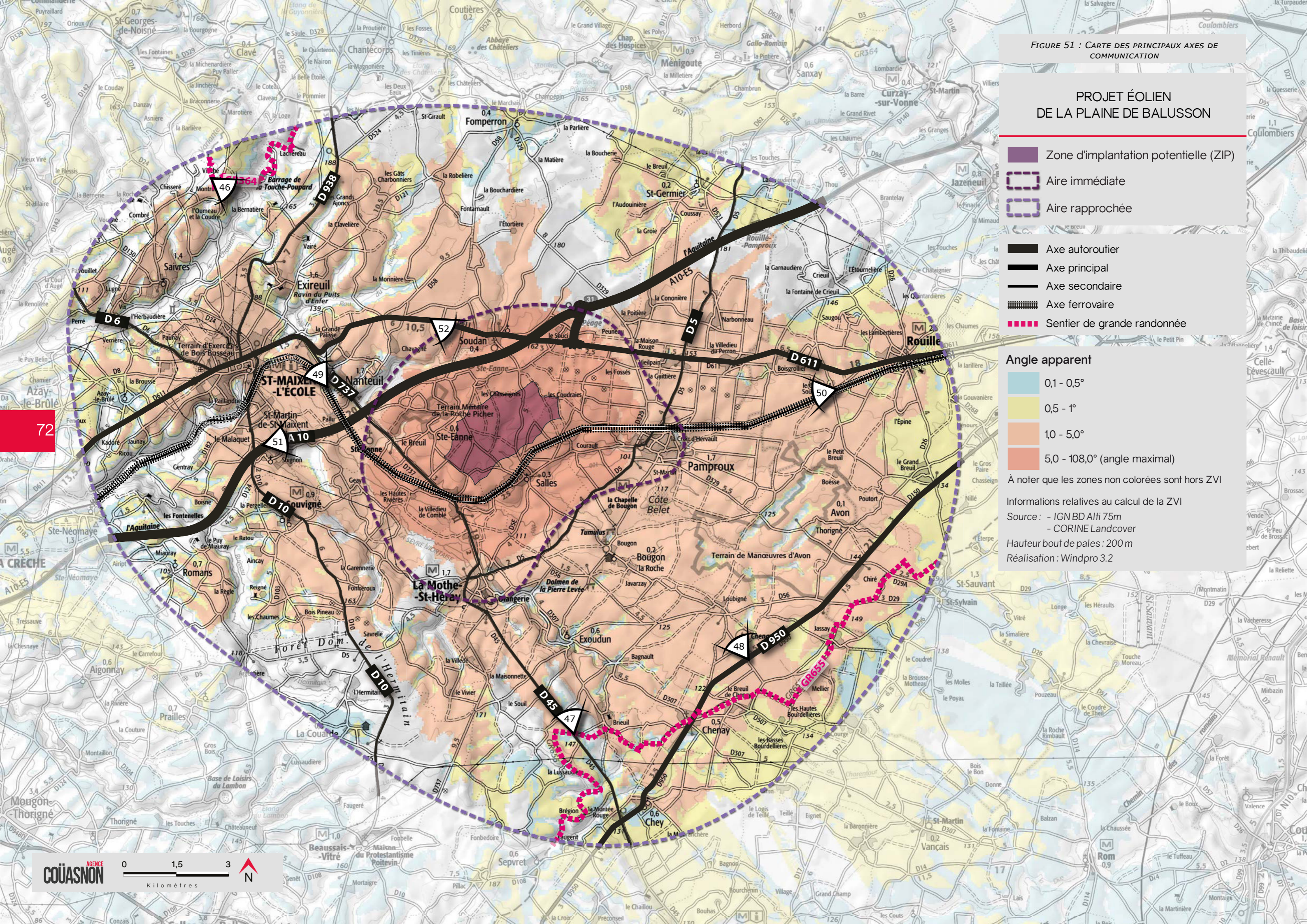
PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Axe autoroutier
-  Axe principal
-  Axe secondaire
-  Axe ferrovaire
-  Sentier de grande randonnée

- Angle apparent
-  0,1 - 0,5°
 -  0,5 - 1°
 -  1,0 - 5,0°
 -  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI
 Source : - IGN BD Alti 75m
 - CORINE Landcover
 Hauteur bout de pales : 200 m
 Réalisation : Windpro 3.2



1.2. LES PRINCIPAUX AXES DE COMMUNICATION

L'aire d'étude est parcourue par un maillage routier assez dense et d'une grande diversité : en effet, des routes communales à l'autoroute A 10, en passant par les routes départementales, la voie ferrée et les chemins de grandes randonnées (GR364 et GR655¹), c'est un réseau très varié qui se déploie sur le territoire.

Les axes routiers majeurs présentent une orientation est/ouest, avec notamment l'autoroute A10, la RD 611 et la voie ferrée. Le réseau est complété par une série d'axes routiers secondaires offrant des déplacements nord/sud.

¹ Ce chemin de grande randonnée est aussi un itinéraire de St Jacques de Compostelle

De manière générale, les axes de communication offrent une alternance entre vues ouvertes dans la plaine agricole, vues tronquées dans les secteurs bocagers et vues fermées dans les vallées et vallons secondaires. Dans un contexte paysager de bocage, les axes routiers sont régulièrement bordés de haies qui cadrent le regard de l'utilisateur dans l'axe de la voie. Toutefois, les ondulations du relief associées à l'absence de masque visuel au premier plan permettent des séquences ouvertes vers la ZIP, notamment depuis le versant ouest de la vallée de la Sèvre Niortaise ou aux abords de l'aire immédiate.

Suite à l'analyse de la perception depuis les principaux axes de communication de l'aire d'étude, des niveaux de sensibilité ont été déterminés par séquence en fonction du degré d'ouverture vers le projet (présence de filtre entre l'observateur et le projet), de l'orientation de la route par rapport au projet (vue dans l'axe ou vue latérale), de l'éloignement par rapport au site d'implantation et de la modification potentielle du paysage existant.



PHOTO 51 : DEPUIS UN POINT HAUT DU GR 364, LA HAIE TAILLÉE TRONQUE LES PERCEPTIONS VERS LA ZIP. ON DISTINGUE À L'HORIZON LES SILHOUETTES DES ÉOLIENNES EXSITANTES



PHOTO 52 : VUE TRONQUÉE PAR LA VÉGÉTATION DEPUIS LE CROISEMENT DU GR 655 ET DE LA RD 45



PHOTO 53 : LA RD 950 EST BORDÉE PAR DES HAIES ÉPAISSES MAIS OFFRE À LA FAVEUR D'UNE PERCÉE DES VUES OUVERTES VERS LA ZIP ET LES AUTRES PARCS ÉOLIENS



PHOTO 54 : LA VOIE FERRÉE LONGE LE PIED DU VERSANT EST DE LA VALLÉE DE LA SÈVRE NIORTAISE
- LES PERCEPTIONS VERS LA ZIP SONT AINSI RÉGULIÈREMENT FERMÉES PAR LE RELIEF



PHOTO 55 : LA VOIE FERRÉE TRAVERSE LA PLAINA AGRICOLE QUI OFFRE DES VUES OUVERTES EN DIRECTION DE LA ZIP



PHOTO 56 : VUE OUVERTE VERS LA ZIP DEPUIS L'AUTOROUTE A10



PHOTO 57 : VUE OUVERTE DEPUIS LA RD 611 ENTRE SOUDAN ET CHAVAGNÉ

■ SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DES AXES DE COMMUNICATION

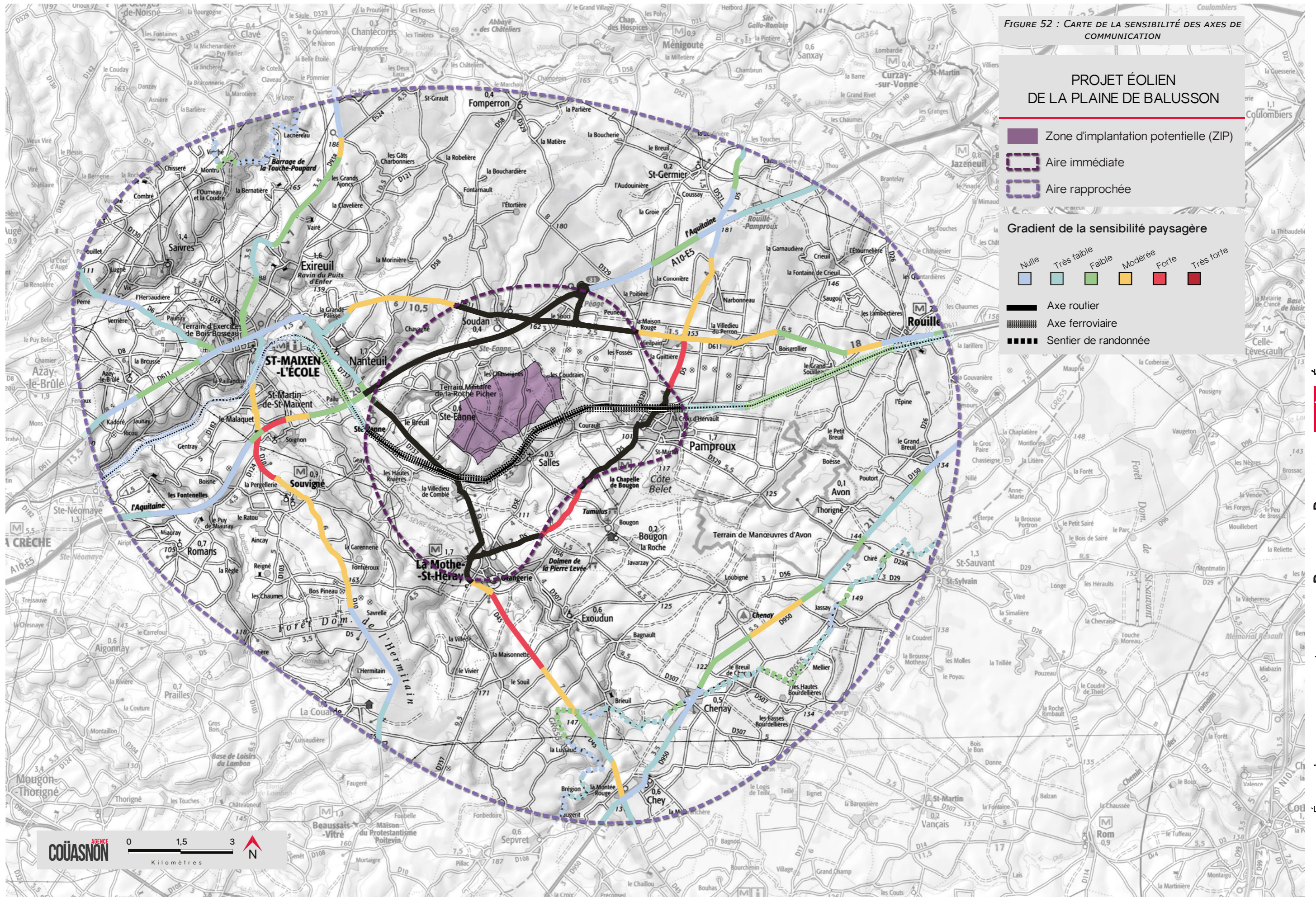












FIGURE 53 : CARTE DE LA RÉPARTITION DES BOURGS

PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON

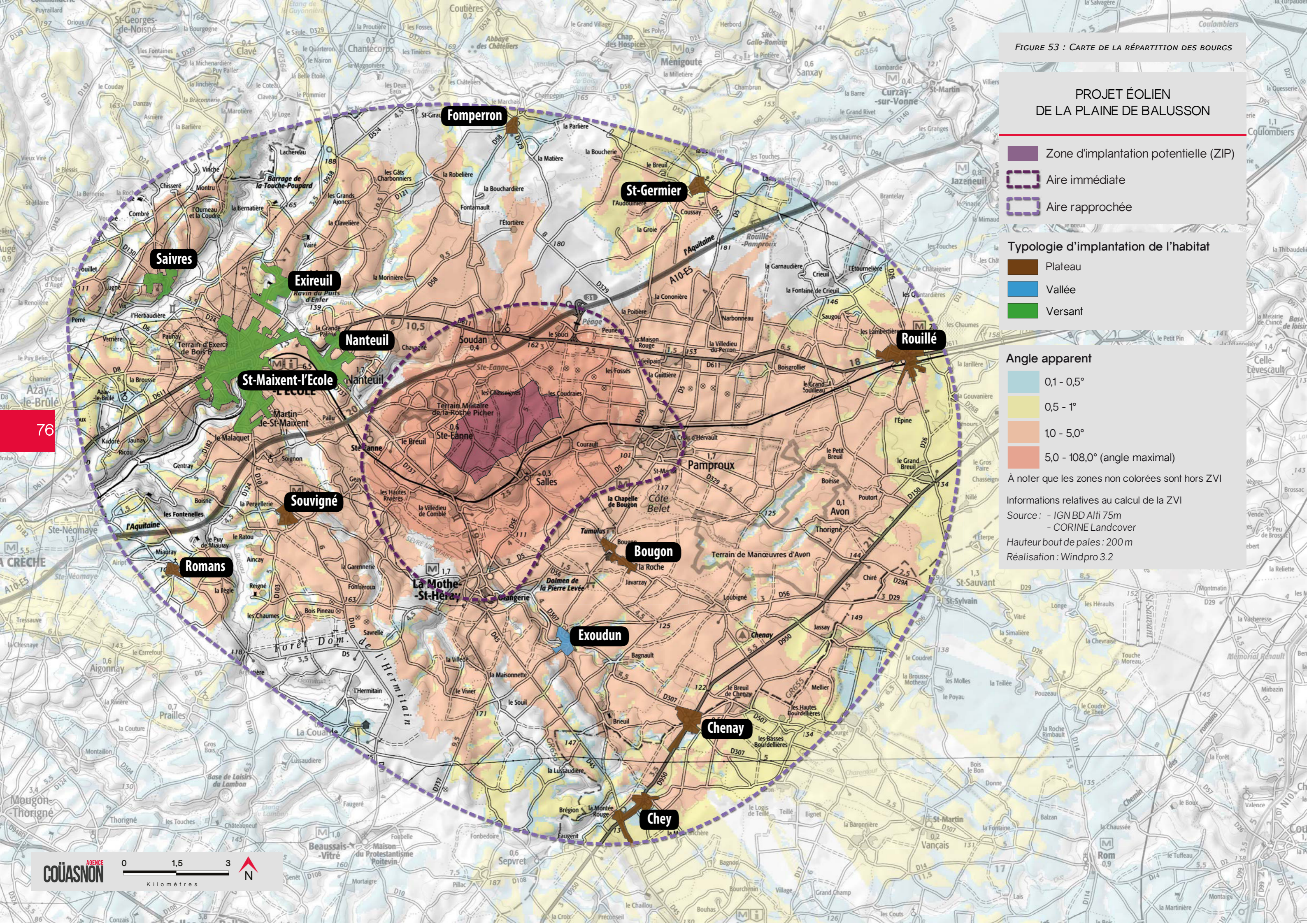
-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée

- Typologie d'implantation de l'habitat
-  Plateau
 -  Vallée
 -  Versant

- Angle apparent
-  0,1 - 0,5°
 -  0,5 - 1°
 -  1,0 - 5,0°
 -  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI
 Source : - IGN BD Alti 75m
 - CORINE Landcover
 Hauteur bout de pales : 200 m
 Réalisation : Windpro 3.2



1.3. LA PERCEPTION DU SITE ÉOLIEN DEPUIS L'HABITAT

■ MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE

Ce chapitre a pour objectif de porter un regard attentif sur l'organisation de l'habitat au sein de l'aire rapprochée en analysant, par typologie d'implantation¹ (plaine, plateau, vallée, crête...), les perceptions depuis les entrées, cœurs et sorties de bourgs.

Pour chaque typologie, l'analyse s'appuie sur plusieurs éléments :

> la caractérisation de l'implantation de l'habitat. Cette analyse explique le degré d'ouverture du bourg sur le paysage (par exemple : vallée = vue potentiellement fermée par le relief tandis que rebord de plateau = vue potentiellement ouverte).

> des photographies, prises lors de la campagne terrain, depuis le centre-bourg ou les franges urbaines des bourgs les plus sensibles et/ou représentatifs de la typologie étudiée.

> un bloc diagramme, nappé d'un couche BD ortho (facteur d'élévation 1 pour 3).

> la synthèse de la perception depuis les entrées, cœurs et sorties de bourg.

À la fin du chapitre, une carte de synthèse conclut sur la sensibilité générale de chaque bourg.

Remarque : l'étude porte sur l'habitat de l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée. Deux catégories sont ainsi prises en compte : les villes² et les villages.

Dans l'aire d'étude rapprochée, l'habitat est très développé. On recense ainsi 2 villes (notamment St-Maixent-l'École), 11 villages et une multitude de hameaux et habitats isolés dispersés.

Sur ce territoire, l'habitat se répartit en trois grandes typologies d'implantation :

- > plateau, typologie principale où l'on retrouve la majorité des bourgs
- > vallée, typologie où l'on trouve uniquement le village d'Exoudun
- > versant, typologie dans laquelle se trouve 4 bourgs au nord-ouest de l'aire d'étude

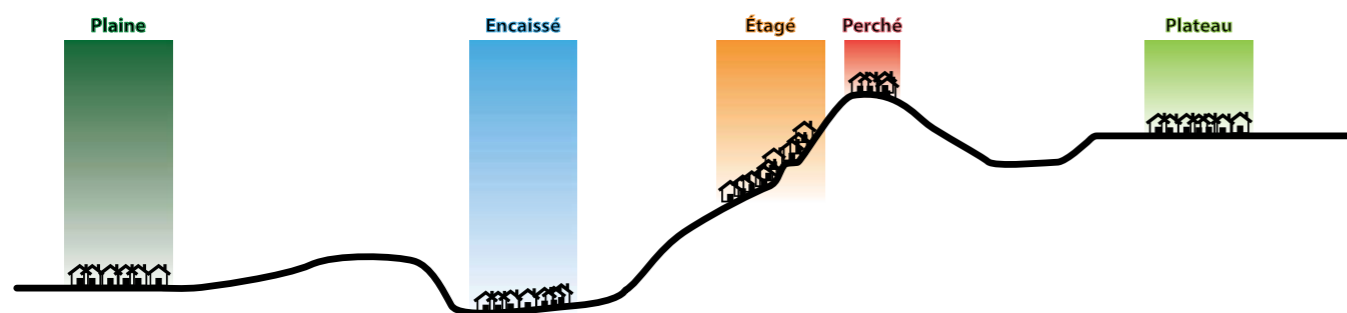


FIGURE 54 : ILLUSTRATION DE LA TYPOLOGIE DE L'HABITAT

1 La classification de la typologie d'implantation est issue de notre analyse

2 Définition INSEE : une ville compte plus de 2000 habitants

1.3.1. HABITAT DE PLATEAU

Dans l'aire d'étude rapprochée, les bourgs de plateau sont nombreux. Ils sont situés sur une grande partie du territoire de l'aire d'étude et se répartissent tout autour de la vallée de la Sèvre Niortaise.

Toutefois, dans cette grande catégorie d'implantation, des nuances peuvent être apportées. On distingue ainsi :

- l'habitat situé en rebord de plateau pouvant alors bénéficier de vues dégagées vers le site d'étude (Souvigné)
- l'habitat situé sur le plateau ondulé où les perceptions visuelles lointaines peuvent être limitées par le micro-relief et/ou le maillage bocager (Rouillé, Chenay, Chey, Fomperron, St Germier et Bougon)
- l'habitat niché dans les replis du plateau ondulé où les perceptions visuelles lointaines sont alors très limitées voire impossibles du fait du relief (Romans)

> Concurrence visuelle avec les silhouettes de bourgs

Dans les paysages de bocage dense, les villages sont peu identifiables à l'exception de ceux possédant de hauts clochers, ce qui limite les situations de concurrence visuelle. En revanche, dans les espaces agricoles ouverts, les bourgs sont plus sensibles aux perceptions simultanées du bourg et de la ZIP notamment lorsque les axes routiers sont orientés dans le même sens.

> Les entrées de bourgs (franges opposées au site d'étude)

Lorsque le relief présente peu de variations altimétriques, les constructions, la végétation privative et la trame bocagère autour des villages, limitent fortement les vues en direction de la ZIP. Des vues tronquées sont toutefois possibles, notamment lorsque les axes routiers offrent des percées visuelles lointaines en direction du site d'étude.

> Les sorties de bourgs (franges orientées en direction du site d'étude)

Les sorties de bourgs donnent à voir directement sur l'espace agricole où le maillage bocager est plus ou moins dense selon les secteurs. La présence de boisements (notamment au nord) et/ou les variations du relief qui s'intercalent entre le bourg et la ZIP peuvent limiter les vues. Le bourg de Souvigné situé en rebord de plateau présente une plus forte sensibilité au regard des vues larges et dégagées en direction de la ZIP depuis la frange nord.

> Les cœurs de bourgs

En raison de la trame bâtie qui constitue le cœur du bourg, les vues sont souvent fermées en direction de la ZIP. Bien que des «dents creuses» puissent être localement présentes dans certains bourgs, la proximité de haies ou de boisements limite le risque de visibilité du projet. Le village de Bougon est toutefois plus sensible du fait de sa proximité avec la ZIP.

COMMUNE	CATÉGORIE	POPULATION (x1000 hab)	DISTANCE DE LA ZIP (EN KM)	IMPLANTATION	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE
Rouillé	Ville	2,6	10	Plateau	En ZVI
Chenay	Village	0,5	9,5	Plateau	En ZVI
Chay	Village	0,6	10,5	Plateau	En ZVI
Romans	Village	0,7	8,5	Plateau	Hors ZVI
Souvigné	Village	0,9	5	Plateau	En ZVI
Fomperron	Village	0,4	7,5	Plateau	En ZVI
St Germier	Village	0,2	7	Plateau	Partiellement en ZVI
Bougon	Village	0,2	4	Plateau	En ZVI

FIGURE 56 : LISTE DES HABITATS PRÉSENTANT UNE TYPOLOGIE D'IMPLANTATION SUR PLATEAU

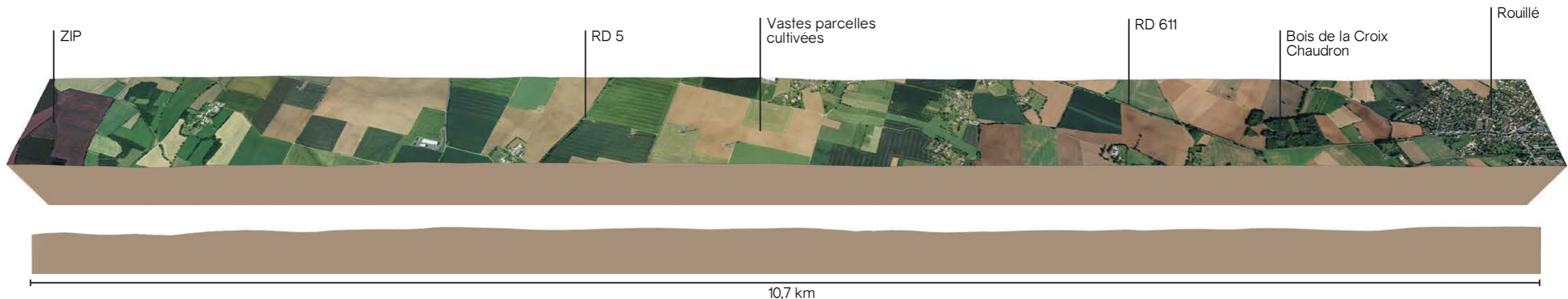


FIGURE 55 : COUPE DE PRINCIPE ENTRE ROUILLÉ ET LE SITE D'ÉTUDE